

CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du JEUDI 17 JANVIER 2008

Présidence de : Jean-Pierre BORDET, maire

Présents : Jean-Pierre BORDET, Christian GRAND, Louis BROUZE, Christine BURKI, Michel RUFFET, Patricia SIMON, Jean Luc SOULAT, Jacques CHARRIERE, Sabine GUYOT-SCHMID, Guy MIEUSSET , Pascal DIETHELM , Jeannine HOURLIER, Olivier LEDUC-SOUDAN,

Absent non excusé : Nicole PERNOUD,

Date de convocation du Conseil municipal : 12/01/2008

Procès verbal n° 08-01- AFFICHE le 24/01/2008



1 - DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

En application des dispositions des articles L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil municipal désigne Christian GRAND comme secrétaire de séance.

2 -APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 13 Décembre 2007

Le Conseil municipal, à l'unanimité, APPROUVE le compte rendu de la séance précédente du 13 décembre 2007

3 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le Conseil municipal adopte l'ordre du jour présenté par Monsieur le Maire et figurant sur la convocation du 11/01/2008 et décide d'ajouter les points suivants :

- Régularisation terrains à côté Maison de Louise
- Travaux arcades
- Chemin de la Chaumille

4 – DENOMINATION NOUVELLE VOIE

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil municipal, à l'unanimité :

DECIDE de dénommer la nouvelle voie qui sera créée sous la mairie, reliant le chemin de Champ Cru au Chemin des Terreaux, « chemin des Jardins » et de l'inclure dans la liste des rues de la commune

CHARGE Monsieur le Maire des démarches à accomplir

5 – TRAVAUX

5.1 – MATERIEL SONO

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal des besoins de réparations du matériel sono ; des devis de réparation ont été demandés et ils s'élèvent à des sommes importantes.

Les débats sont ouverts et diverses propositions sont faites, de réparer, d'acheter du matériel neuf ou de le louer.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

DECIDE

- l'acquisition d'un nouvel équipement sono qui restera installé dans la salle communale
- le prêt aux associations pour les manifestations en extérieur du matériel actuel ; un cahier des charges sera établi

CHARGE Monsieur le Maire de rechercher des fournisseurs et demander les devis

5.2 – ILLUMINATIONS CROIX CENTRE VILLAGE

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil municipal, à l'unanimité

DECIDE la remise en marche de l'éclairage de la Croix, au croisement RD283/RD183 ; le montant du devis SPIE s'élève à 1198.03 € HT

5.3 – TRAVAUX ARCADES

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal sa décision du 14/06/2007 de procéder aux travaux d'aménagement dans les arcades de la maison de Louise avant la location aux 2 commerçants, boulangerie et salon de coiffure.

Des devis ont été demandés à différentes entreprises et les entreprises ont été retenues pour un montant total de travaux de 111 833.-€

5.4 – TRAVAUX CHEMIN DE LA CHAUMILLE

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal, les dégâts dus aux fortes pluies du 4 juillet 2007, sur le chemin rural de la Chaumille.

Compte-tenu que ce chemin, non transféré à la CCV, dessert plusieurs maisons ; il convenait de faire des travaux de remise en état dans les délais les plus courts possible.

Des devis ont été demandés à deux entreprises, Entreprise Megevand et Entreprise SATP. L'entreprise SATP pouvant réaliser les travaux dans les plus brefs délais a été retenue pour un montant total des travaux de ... 16 188.00 € HT

6 – REGULARISATION DE TERRAINS

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que dans l'acte de vente à la société TIT du terrain du centre bourg, pour la construction du bâtiment « La Maison de Louise », il avait été convenu que la Société TIT cèderait à la commune, une bande de terrain d'une contenance totale de 28m²

Il demande aujourd'hui au conseil municipal de l'autoriser à signer l'acte à intervenir

Après délibération, le Conseil municipal,

AUTORISE le Maire à signer l'acte à intervenir entre le Syndicat des Copropriétaires de l'immeuble « La Maison de Louise » et la commune de Lucinges

7 – COMPTES RENDUS – INFORMATIONS

- 7.1 – Compte-rendu Communauté d'Agglo. Présenté par Monsieur Jean Luc Soulat
- 7.2 – Compte-rendu cérémonie des vœux du Maire
- 7.3 – Sou des Ecoles : remerciements pour l'investissement de la commune au marché de Noël et le stand « *Ethiopie* »
- 7.4 – Réflexions à avoir pour un cheminement piétons dans le secteur de chez Blondet.

Le secrétaire de séance

Christian GRAND

Pour copie conforme,
Le Maire

Jean-Pierre BORDET